

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

Le JEUDI 16 DECEMBRE 2021 - à 20 H 00

Salle du Conseil – Place Bad-Abbach

➤ DESIGNATIONS DES SECRETAIRES DE SEANCE

➤ APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE DU CONSEIL MUNICIPAL

➤ INFORMATIONS

Rapport activité du SIPAG

➤ AFFAIRES GENERALES

1. Election d'un membre de l'Entente intercommunale de la Maison des arts entre les communes de Charbonnières les Bains et Marcy l'Etoile en remplacement de Monsieur Pascal Formisyn
2. Dénomination de rues
3. Local commercial, sis 104 route de Paris - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer un bail avec option d'achat
4. Autorisation de signature d'une convention avec la Société Protectrice des Animaux (SPA) pour les années 2022 et 2023

➤ FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

5. Adoption de divers tarifs communaux applicables pour l'année 2022
6. Espace culturel Alpha – Adoption des tarifs applicables pour l'année 2022
7. Médiathèque – Adoption des tarifs applicables pour l'année 2022
8. Salle Sainte-Luce – Adoption des tarifs applicables pour l'année 2022 pour l'organisation d'expositions et de salons
9. Cimetière - Adoption des tarifs applicables pour l'année 2022

➤ ENFANCE – JEUNESSE

10. Autorisation de signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) et tous les documents liés à la CTG.

➤ QUESTIONS DIVERSES

(En application de l'article 4 « Questions Orales et/ou écrites » du règlement du Conseil Municipal adopté le 17 DECEMBRE 2020)

Le Maire :
Gérald EYMARD

